



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

finances

Question écrite n° 73921

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'encadrement de l'emprunt opéré par les collectivités. Au niveau local, les petites collectivités se regroupent de plus en plus en vue d'emprunter et ce pour obtenir des taux d'emprunt moins élevés et ainsi faire jouer la concurrence. En l'absence de réglementation à ce sujet, il demande quels encadrements propose le Gouvernement sur le développement de cette pratique.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73921

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2010, page 2835

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)